

Bulletin Municipal Saint Martin de Bienfaite La Cressonnière



**Meilleurs Vœux
2024**

2024

Sommaire

- **Le mot du Maire** P 3
- **La Mairie** P 4
- **Informations pratiques** P 5-6
- **Etat civil** P 7-8
- **Elections européennes** P 9
- **Frelon asiatique** P 10
- **Centres de loisirs** P 11
- **Informations de la commune** P 12 à 14
- **Budget 2023** P 15
- **Evènements de l'école** P 16-17
- **Evènements dans la commune** P 18 à 20
- **Ecole et cantine scolaire** P 21- 22
- **Désherbage** P 23
- **Tri sélectif** P 24
- **Assainissement** P 25
- **Urbanisme** P 26
- **Numéros utiles** P 27



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière, chers amis,

L'année 2020 avait fort bien commencée avec la semaine du cirque « La Compagnie du Gros Nez Rouge » installée dans le parc du château pour le bonheur des enfants qui nous ont démontré leur savoir faire et leur intrépidité sous les regards justement admiratifs des parents. Puis le COVID s'installe durablement annulant ainsi toute forme de rencontres, d'évènements, l'Etat nous psalmodiant tous les jours le nombre de décès de la journée. « Ambiance » pour le moral de la France!

Pour 2024, nous sommes heureux de refaire un bulletin municipal pour vous donner des nouvelles qui sont très bonnes de notre commune.

Comme nous l'avons indiqué dans le mot du Maire du bulletin 2020, le nombre d'habitant de notre commune a progressé très significativement passant de 474 à 530 au dernier recensement en 2022 (+12%).

Le Haras de St Maur se développe. La SOGAL a été définitivement reprise pour en faire « une pépinière d'entreprises ». Nous sommes certains connaissant bien la personne aux commandes que ce sera une excellente promotion pour notre commune.

Nous avons ouvert une nouvelle garderie beaucoup plus sécurisée. Nous sommes aussi en train de rénover l'appartement du 1er étage au-dessus de l'école primaire afin d'améliorer les rentrées financières de la commune.

Nous remercions particulièrement le Conseil Municipal toujours très fidèle dans son ensemble aux réunions et remercions les employés toujours motivés dans leur engagement en particulier école, cantine, garderie et secrétariat de mairie.

Chers habitants et amis, nous vous souhaitons une bonne année 2024, beaucoup de bonheur et une excellente santé.

Le Maire,
Christian de MENEVAL



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

LA MAIRIE



Lundi de 16h à 18h

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi fermé

Vendredi de 9h à 12h

M. le Maire: 06.82.19.51.42

1er adjoint : 06.12.28.20.81

Mairie: 02.31.32.84.88

Mail: mairiestmartinbienfaite@gmail.com



Le Conseil Municipal:

M. de MENEVAL: Maire

M. BOISSIÈRE: 1er adjoint

M. SEHIER: Conseiller

M. DESBONNETS: Conseiller

M. POTTIER: Conseiller

M. PINOT: Conseiller

M. CARY: Conseiller

Mme COTTING: Conseillère

Mme LEFRANCOIS: Conseillère

M. BREZOT: Conseiller

INFORMATIONS PRATIQUES

Déchèterie d'Orbec

*ZA du Beauvoir
route de Livarot
14290 ORBEC*

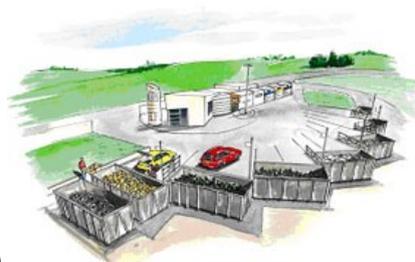
Ouverture:

Lundi après-midi de 14h à 17h30

Mardi et jeudi matin de 9h à 12h

Mercredi, jeudi et samedi toute la journée

02 50 68 90 27



A partir du 1^{er} janvier 2024, un nouveau règlement intérieur commun aux huit déchèteries du territoire communautaire est mis en application. Celui-ci est disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie ainsi que sur le site internet de la mairie.

Les agents de déchèterie sont dorénavant susceptibles de demander un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.

Trésor Public

*Place du 8 mai
14100 LISIEUX*

Ouverture:

Lundi et mardi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h

Jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h

Fermé le mercredi

02 31 48 59 00



RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est **obligatoire dès 16 ans**. Il vous permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans et est indispensable pour l'accès à certains diplômes. L'inscription est à faire à la mairie du domicile du citoyen ou directement sur internet avec les documents suivants:

- *Carte nationale d'identité ou passeport valide*
- *Livret de famille à jour*



CIMETIÈRE COMMUNAL

Tarifs des concessions

Cave-urne 30 ans dans le jardin du souvenir: 200€

Concession trentenaire: 250€

Concession cinquantenaire: 300€

Dispersion des cendres au jardin du souvenir: 50€

SALLE DES FÊTES

Location commune:

300€ ou 310€ avec l'utilisation du piano à gaz et 350€ de caution / 1€ du couvert / électricité

Location hors commune:

350€ ou 360€ avec l'utilisation du piano à gaz et 400€ de caution / 1€ du couvert / électricité

Location du barnum aux habitants de la commune:

150€ et 600€ de caution

(Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)



ETAT CIVIL

Etat civil 2021

- 2 mariages
- 5 naissances hors commune
- 3 décès hors communes



Etat civil 2022

- 1 mariage
- 5 naissances hors commune dont l'enfant VILLET Kelyo, Alain, Estebanne, Malonn né le 05/11/2022
- 2 reconnaissances conjointes antérieures à la naissance de l'enfant
- 1 reconnaissance de paternité avant la naissance de l'enfant
- 2 décès hors communes

Etat civil 2023

- 1 mariage
- 8 naissances hors commune
- 1 décès hors commune



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Voyage scolaire ou examen (Brevet, Baccalauréat) en 2023-2024, n'attendez pas pour renouveler votre pièce d'identité. Il est impératif d'anticiper le renouvellement.

Afin de gagner du temps, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site ANTS.

Vous devez prendre un RDV dans une mairie habilitée (Lisieux, Livarot, Bernay, Vimou-tiers, etc.) et vous présenter en personne en mairie pour finaliser votre demande.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Documents à fournir :

- N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne.
- une photo d'identité homologuée de moins de 6 mois et ressemblante
- un justificatif de domicile de moins d'un an
- la carte d'identité actuelle
 - ↳ En cas de vol : la déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou en commissariat)
 - ↳ En cas de perte : la déclaration de perte (peut être réalisée lors du dépôt de votre dossier)
- un timbre fiscal d'un montant de 25 euros (uniquement en cas de perte ou de vol)
- si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée : un passeport valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée et que vous ne disposez pas de passeport valide (périmée depuis plus de 5 ans) : **acte de naissance de moins de 3 mois sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé**

Pour un mineur, il faudra fournir :

- un justificatif de domicile des parents de moins d'un an (original + photocopie)
- une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie)

PASSEPORT

Documents à fournir :

- idem + timbre fiscal en fonction de l'âge

ELECTIONS EUROPÉENNES

Dès maintenant, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections !



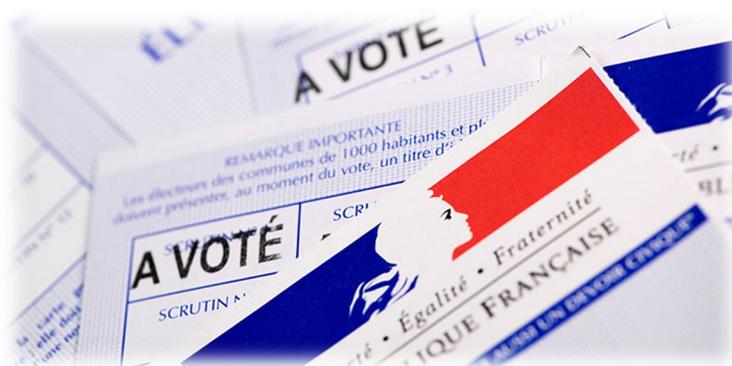
**En 2024
on vote pour
l'avenir de
l'Europe**

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES**

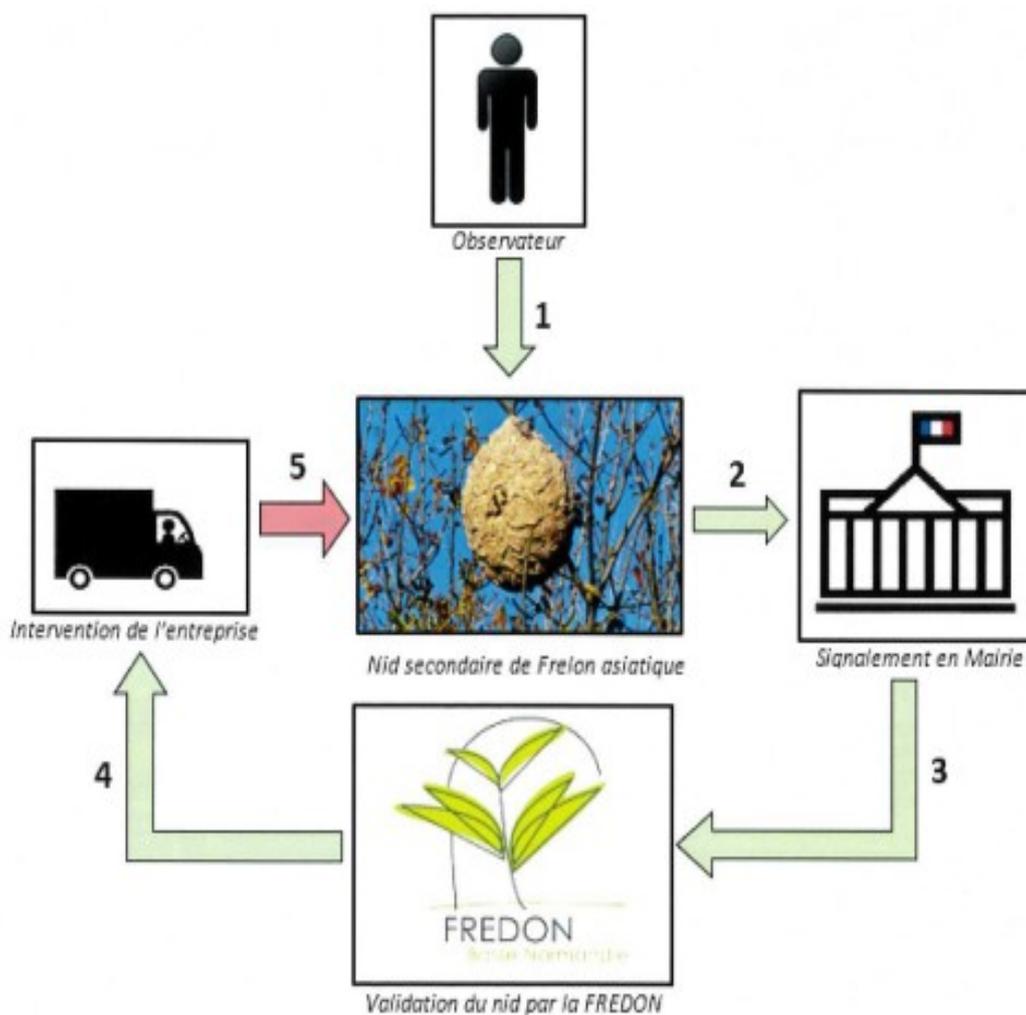
Jusqu'au **1^{er} mai 2024** sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au **3 mai 2024** en mairie ou par courrier

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2024

Les citoyens français voteront le dimanche 9 juin 2024.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Les différentes étapes:

- Etape 1**: Observation du nid secondaire par les administrés ou par les services.
- Etape 2**: Enregistrement du nid secondaire sur la plateforme internet par la Mairie.
- Etape 3**: Validation de la destruction du nid par la FREDON (ou par le référent local formé).
- Etape 4**: Déclenchement de l'intervention de destruction du nid (selon le choix de la Mairie).
- Etape 5**: Destruction du nid par le prestataire retenu.

Les financeurs:

- Destruction** : financée par le Conseil Départemental du Calvados (30%) et les Mairies (70%).
- Animation** : financée par les Communautés de Communes engagées.



CENTRES DE LOISIRS



Centre de loisirs

SIVOM Orbec—La Vespière

La commune de St Martin de Bienfaite La Cressonnière participe financièrement pour les enfants de la commune à hauteur de 10€ par enfant et par jour ou 5€ par enfant par demi-journée de présence.

Le centre de loisirs est ouvert aux enfants de 4 à 17 ans de 9h à 17h du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires et le mercredi le reste de l'année.

Pour plus de renseignements:

Service Jeunesse Sport et Loisirs

02.31.31.04.39

sjssl.sivom@orange.fr



Accueils de loisirs

Ville de Lisieux

Depuis 2021, la commune de St Martin de Bienfaite La Cressonnière a signé une convention avec la Ville de Lisieux afin de donner la possibilité pour les parents ne résidants pas sur la commune de Lisieux d'inscrire leurs enfants âgés de 3 à 12 ans dans l'un des 3 accueils de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires:

- ♦ ***L'accueil de Loisirs de la Vallée*** - 4 Chemin de Coquainvilliers 14100 Lisieux - 02.31.62.78.67
- ♦ ***Le centre d'Activités et de Créativité de Hauteville*** - 18 Av. Guillaume le Conquérant 14100 Lisieux - 02.31.31.03.21
- ♦ ***La Maison de Quartier Trevett*** - 19 Av. Georges Pompidou 14100 Lisieux - 02.31.62.89.10

L'inscription est à faire **via le portail famille de la Ville de Lisieux**.

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

Début 2022 a eu lieu le recensement de la population. Le nombre d'habitants est passé de 474 à 530 habitants soit 12% d'augmentation.

Commune de Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière

1. Population recensée en 2022 : 530

dont : - ménages : 530
- communautés : 0
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

2. Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2021 : 499

dont : - ménages : 499
- communautés : 0
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- bateliers : 0

3. Population comptée à part au 1^{er} janvier 2021 : 12

4. Population totale au 1^{er} janvier 2021 : 511



Élus et enseignants ont inauguré les lieux vendredi

À la fin de l'année scolaire 2020-2021, la nouvelle « Bibliothèque des Petits Loups » a ouvert ses portes. Ce lieu, qui était auparavant une bibliothèque municipale, s'est métamorphosé en un espace dédié uniquement aux élèves. Les livres pour adultes ont été cédés, notamment lors de la fête des jardins au printemps dernier, afin de financer l'achat de nombreux livres plus adaptés aux enfants. La bibliothèque, désormais réservée aux scolaires, a fait peau neuve. Elle comprend deux pièces : la première offre plus de 500 livres à nos jeunes lecteurs, de 3 à 11 ans. Les livres sont rangés par thème et par âge. La seconde pièce, un véritable salon de lecture, dispose de canapés et de coussins pour « bouquiner » en toute tranquillité. Ce vendredi 2 juillet, le ruban officiel a été tranché en présence de la directrice, Anne-Laure PRÉ-VOST, et du maire de la commune, Christian de MENEVAL.

- En mars 2022, l'école élémentaire a acquis des tablettes numériques pour les élèves et des ordinateurs portables pour les enseignants, grâce à un projet financé en partie par la Préfecture (4600€ sur 7072€). Ce projet s'inscrit dans le cadre du socle numérique pour les écoles élémentaires, qui vise à favoriser l'égalité des chances et à réduire la fracture numérique, avec le soutien de l'Education Nationale.



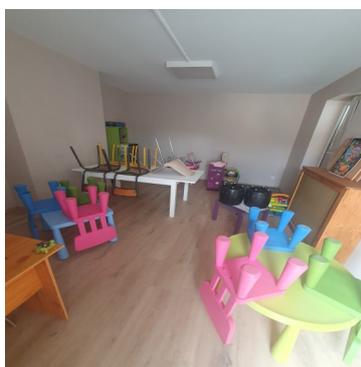
Rappel adressage communal: pour les retardataires, pensez à venir chercher vos numéros, ils vous attendent en mairie !

Merci également d'inscrire vos noms sur la boîte aux lettres afin de faciliter le travail des agents de la poste, livreurs et/ou services de sécurité.



Travaux réalisés dans la commune:

- 2022: réfection de la route du Haras à Saint Maur.
- 2023: Réalisation d'une aire de stationnement de bus à Saint Maur dans le but de protéger les enfants.
- 2022-2023: Afin de garantir une meilleure protection aux enfants, l'espace dédié à la garderie a été déplacé au sein de l'enceinte de l'école élémentaire. Un local a été aménagé à cet effet grâce au soutien du Département et de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, pour la plus grande joie des petits. Ce nouveau service a été inauguré à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2023.



Travaux en cours financés par la commune et grâce au soutien financier des différents acteurs: Département, Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie et l'Etat:

- ◆ Le logement communal situé au-dessus de l'école primaire fait l'objet d'une rénovation. Les travaux, qui ont commencé en octobre 2023, progressent à une bonne cadence.
- ◆ La rade de la mairie, le sas d'entrée de la salle des fêtes ainsi que les toilettes de la salle des fêtes vont faire peau neuve. Les travaux devraient commencer d'ici quelques semaines.
- ◆ La rénovation de l'école maternelle devait commencer cette année mais la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes pour la réalisation de diagnostics énergétiques en juillet 2023. Nous sommes actuellement dans l'attente de ces résultats pour pouvoir reprendre correctement ce dossier.
- ◆ L'implantation d'une antenne relais route de Fervaques est actuellement en cours pour permettre d'étendre le périmètre de la couverture mobile. Celle-ci couvrira le secteur de la Cressonnière, le Bourg et Le Coudray.

BUDGET 2023



Fonctionnement dépenses:

◆ Charges générales	156 900 €
◆ Charges de personnel	185 490,10 €
◆ Charges de gestion courantes	47 475,70 €
◆ Charges financières	3 000 €
◆ Virement à la section de fonctionnement	31 336,64 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES	424 648,44 €

Fonctionnement recettes:

◆ Produits des services	52 065 €
◆ Impôts et taxes	237 681 €
◆ Dotations et participations	76 944 €
◆ Produits des immeubles	24 621 €
◆ Reprise sur amortissement	1 485,80 €
◆ Excédent de fonctionnement reporté	31 851,64 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	424 648,44 €

Investissement dépenses

◆ Investissements (voirie, travaux)	181 877,69 €
◆ Emprunts	24 840 €
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES	206 717,69 €

Investissement recette

◆ Dotations (Agglo, FCTVA..)	4 541 €
◆ Excédent reporté	61 723,84 €
◆ Virement section de fonctionnement	31 336,64 €
◆ Subvention investissement	107 876,21 €
◆ Dépôt de cautionnement	1 240€
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	206 717,69 €

EVÈNEMENTS DE L'ÉCOLE

VOYAGE A PARIS

Durant l'année 2022-2023, l'équipe enseignante a organisé un voyage scolaire pour permettre aux élèves de l'école de Saint Martin de Bien-faite de la Petite Section au CM2 de découvrir Paris.

Au programme de la journée du lundi :



- Visite de la tour Eiffel (1er et 2ème étage)
- Pique-nique et balade en bateau mouche sur la Seine à la découverte des monuments parisiens.



A l'issue de cette balade, les élèves de maternelle ont pris le chemin du retour en bus tandis que ceux de l'élémentaire sont partis explorer le musée d'Histoire naturelle.

Après une longue marche dans les rues de Paris, nous avons rejoint l'auberge de jeunesse MIJE pour nous y restaurer et y passer la nuit.



Le lendemain, direction la Cité des sciences et de l'industrie à l'espace de la Villette dédié aux enfants : ateliers scientifiques sur les thèmes de l'eau, de l'énergie, du cinéma..., visite de l'argonaute et du planétarium.



Après deux jours riches en découvertes et en émotions, les élèves ont retrouvé leurs parents, fatigués mais avec des étoiles plein les yeux.

L'équipe enseignante tient à remercier les différents partenaires qui ont permis ce voyage : les mairies, l'APE, les habitants, les parents d'élèves et les accompagnateurs.

Les élèves des classes de cycles 2 et 3 ont participé à l'édition 2021-2022 de l'appel à projet « Y'a pas de Mauvaises Graines » organisé par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie sur le thème « Les énergies et l'Eau ».

Leur maquette a été élue Grand Prix du Jury.

GRAND PRIX DU JURY

SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE-LA-CRESSONNIÈRE
RPI de Saint-Martin-de-Bienfaite / Cernay
Les classes de cycles 2 et 3

Thème
Les énergies et l'eau

La réalisation
Maquette sur le thème de l'eau et des énergies

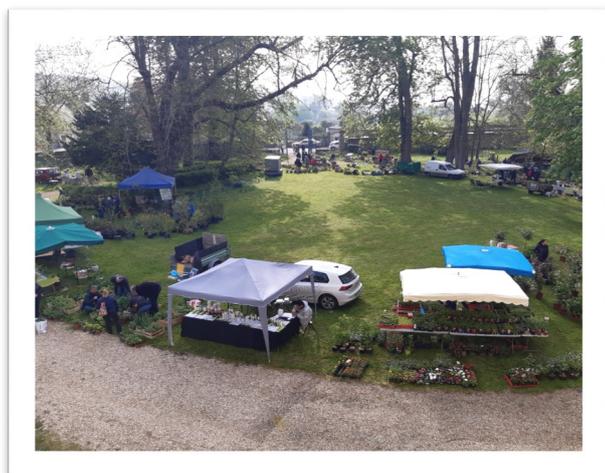
Description
Les élèves ont reproduit un paysage reprenant tous les éléments naturels (sols, végétaux, cours d'eau...), et représentant le cycle naturel (source, rivières, fleuve, mer, nuages, infiltration) et les étapes du cycle domestique de l'eau (circuit d'eau potable avec captage, château d'eau, etc.). À ce paysage, s'intègrent des constructions telles que des maisons avec panneaux solaires et des éoliennes, illustrant la thématique de l'énergie, y compris un char à voile évoquant l'énergie du vent, clin d'œil à une des activités qu'ils ont pratiquées lors de leur classe de mer. Sont également représentées des espèces qu'ils ont découvertes lors des différentes animations.

Valorisation
La maquette sera exposée lors de la fête de l'école et présentée à l'ensemble des familles sur l'ENT.



EVÈNEMENTS DANS LA COMMUNE

Dimanche 30 avril 2023, le parc du château de Saint-Martin-de-Bienfaite a accueilli la 8e édition de la fête des jardins et de la nature, organisée par les jardiniers en Pays d'Auge. Une trentaine d'exposants ont participé à cet événement : producteurs de fruits et légumes, spécialistes des plantes et des fleurs, aménageurs d'espaces verts, vendeurs d'objets décoratifs ou utiles, associations... Les visiteurs ont pu découvrir une grande diversité de végétaux, présentée par les organisateurs : rosiers de différentes époques et variétés, arbres et plantes qui embellissent les jardins, plants pour cultiver son potager, plantes vivaces, compost à base de vers de terre, miel, tableaux, boîtes et nichoirs pour les oiseaux... Ils ont également assisté à des démonstrations de techniques anciennes, comme le torchis et la peinture.



Le dimanche 23 juillet 2023 a eu lieu la foire à tout de l'association Les Amis du Patrimoine. Une centaine d'exposants ont été au rendez-vous malgré le temps maussade.



Le traditionnel Repas des Anciens s'est déroulé cette année au restaurant « Le Moulin du Fossard » situé 4 rue du Fossard à Saint Martin de Bienfaite la Cressonnière. Une trentaine d'aînés ont partagé ce moment de convivialité. Ici Monsieur de MENEVAL aux côtés de Madame GAUTIER et Monsieur LOIR, les doyens de la commune. Les autres aînés (une quarantaine) ont quant à eux, choisis le colis.



Concerts église de
Saint Martin de Bienfaite



Rénovation de 9 tombes des Morts pour la France

Durant une semaine, du 20 au 27 août 2023, six jeunes bénévoles engagés au sein de l'association « COMPATOCHE » en relation avec Le Souvenir Français, ont séjourné dans la commune afin de restaurer quelques sépultures des héros tombés pour la France. Une noble tâche qui a permis de raviver la mémoire de ces disparus.

Nous les remercions vivement pour leur travail remarquable.



16 juin 2023 : Fermeture définitive de la charcuterie pour cause de départ à la retraite.

ECOLE / CANTINE SCOLAIRE

Effectifs année scolaire 2023/2024:

Très Petite Section : 3

Petite Section : 10

Moyenne Section : 3

Grande Section : 6

CP : 9

CE1 : 12

CE2 : 6

CM1 : 9

CM2 : 11

Soit un total de 69 élèves



Spectacle et repas
de Noël



Pique-nique au château

Comme chaque fin de d'année, les enfants de l'école déjeunent dans le parc du château pour le plus grand plaisir et bonheur des enfants.



Spectacle de fin d'année

Tous les ans, lorsque juillet annonce la fin de l'année scolaire, les élèves offrent à leurs proches venus nombreux le fruit de leur apprentissage sous la forme d'un spectacle.



DÉSHÉRBAGE

Attention, sur la voie publique, il est formellement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires . Afin de s'inscrire dans une démarche de protection de la santé publique et de répondre à la réglementation , la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires.

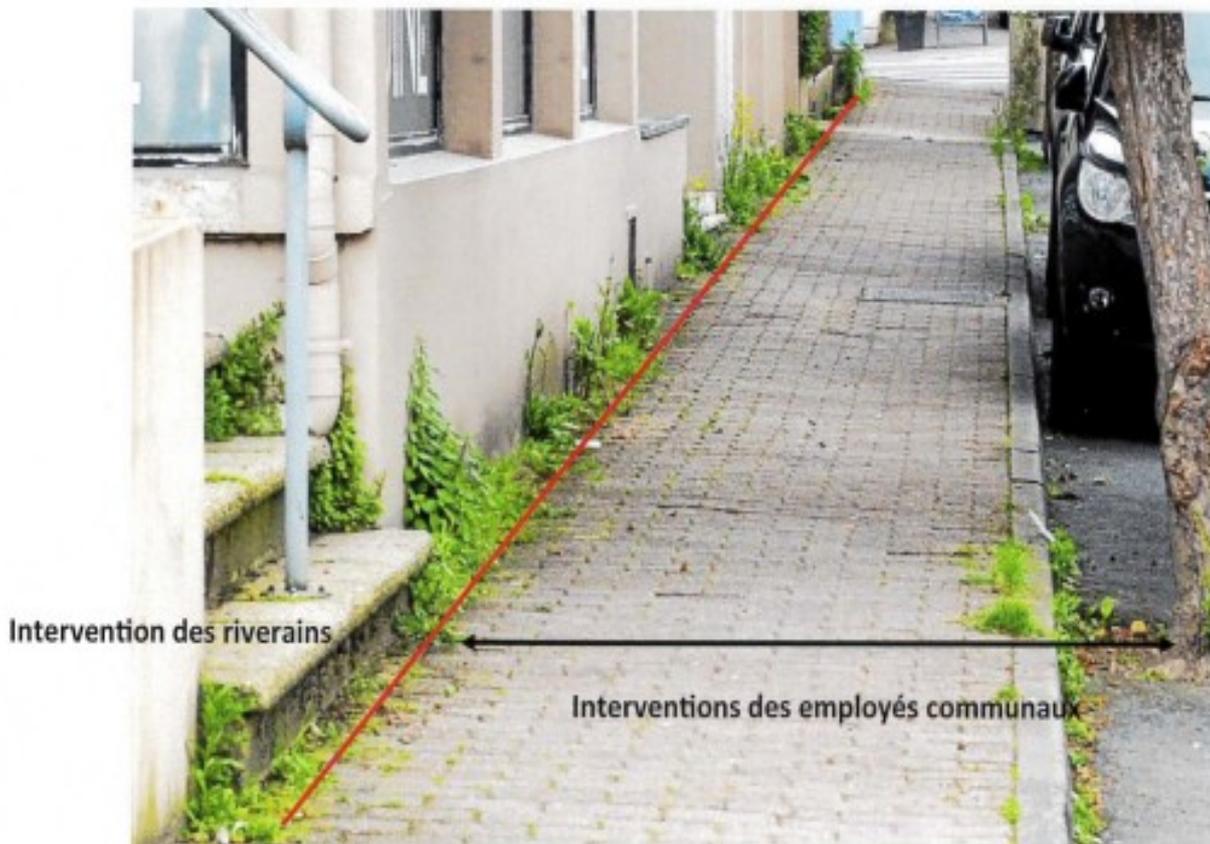
Le désherbage est réalisé exclusivement manuellement, c'est un travail long , aussi nous devons prendre conscience que la mauvaise herbe va prendre forcément un peu plus de place dans notre paysage que dans les années antérieures.

Les employés communaux assurent à l'année l'entretien des espaces verts de la commune.

Mais la superficie de la commune , les conditions climatiques font que ce travail doit se faire à l'unisson avec les habitants. Aussi, les propriétaires de maison individuelle, ou les entreprises doivent se charger **d'entretenir leur limite de propriété.**

Les agents continuent de désherber les caniveaux, bordures et trottoirs sur les espaces publics. Une commune propre et accueillante c'est l'affaire de chacun.

Merci à chacun pour les efforts consentis...



TRI SELECTIF

Tous les emballages et papiers se trient ! Des mémo-tri sont à votre disposition à la mairie.

Pour rappel, il est interdit de déposer sacs, cartons, déchets de toute nature sur la voie publique sous peine d'amende pouvant atteindre 1500€. Merci d'utiliser la déchetterie d'Orbec—Z.I. de Beauvoir—Route de Livarot pour cela.

Des composteurs sont également mis à votre disposition gratuitement. Rendez-vous sur le site de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour vous inscrire www.lisieux-normandie.fr/compostage ou au 02.50.68.90.27 pour réserver un composteur.

RÉDUISONS NOS DÉCHETS, GRÂCE AU COMPOSTAGE !

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE COMPOSTEURS
OFFRE RÉSERVÉE AUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE



*Le bioseau est une petite poubelle dans laquelle vous pouvez stocker vos déchets alimentaires et surtout vos épluchures avant de les jeter dans votre composteur d'extérieur.

RIEN NE SE PERD, RIEN NE SE CRÉE,
TOUT SE TRANSFORME !*



5 BONNES RAISONS de passer au COMPOSTAGE !

- Diminuer de 30 % le poids de sa poubelle de résiduels (= ordures ménagères)
- Faire son propre engrais pour son potager, les espaces verts, les plantes d'intérieur et d'extérieur...
- Limiter les apports en déchèterie et réaliser ainsi des économies de déplacement
- Maîtriser le coût de traitement des déchets pour la collectivité
- Un geste simple à adopter pour lutter contre le changement climatique

*À la fin du 18^e siècle, Antoine de Lavoisier, mathématicien et chimiste, affirme que dans toutes les réactions de ses expériences : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »

Service Communauté Lisieux Normandie - Ne pas jeter sur la voie publique

LES DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !
RÉDUCTION, RECYCLAGE, TRI SÉLECTIF



Inscrivez-vous directement sur
www.lisieux-normandie.fr/compostage

avec le soutien de



Pour tout renseignement sur le compostage
ou pour réserver un composteur 02 50 68 90 27
environnement@agglo-lisieux.fr | www.lisieux-normandie.fr

avec le soutien de



URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est maintenant possible de faire vos démarches d'urbanisme: demande de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme.... EN LIGNE !

Pour ce faire, la commune met à votre disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le service en ligne de votre commune est accessible à tout moment. Il permet de faciliter et de simplifier la constitution de votre dossier, de sécuriser la transmission des documents et de fluidifier les échanges jusqu'à la décision apportée à votre demande.

Pour déposer votre demande en ligne:

1. Je me rends sur la plateforme dédiée à l'adresse: https://apps.geo-soft.fr/index.php?c=st_martin_de_bienfaite&metier=public&action=acces_public&service=geodemat
2. Je crée un compte pour me connecter à la plateforme
3. Je dépose ma demande en ligne via la procédure guidée
4. Je peux suivre l'avancement de ma demande en accédant à l'interface GeoSuivi sur laquelle l'instructeur pourra envoyer des documents liés au dossier (récépissé de dépôt, notifications de pièces manquantes...)

Pour connaître la réglementation applicable sur la commune de votre projet, rendez-vous sur le [Géoportail de l'urbanisme](#).

Les formulaires correspondants à votre projet sont disponible soit sur le [site du service public](#), soit sur le [site internet de la mairie](#), soit sur le [site internet de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie](#).



NUMÉROS UTILES

NUMEROS D'URGENCES

GENDARMERIE,

4 route de St Martin de Bienfaite - Orbec
17 ou T. 02 31 31 89 76

POMPIERS, lieu-dit Orbiquet - RD 519
18

URGENCES MEDICALES - SAMU
15

SAMU SOCIAL
115

APPEL URGENCE EUROPEEN
112

CENTRE ANTI-POISONS (Rennes)
T. 02 99 59 22 22

POLICE MUNICIPALE

Courriel: policemunicipale@orbec.fr

CCAS

2 rue Charles Jobey - Orbec
T. 02 31 61 08 37 ou 02 31 32 82 02
Courriel: ccas@orbec.fr

Sur RDV uniquement le mardi et jeudi de
14h à 16h30

SIVOM ORBEC-LA VESPIÈRE

T. 02 31 63 16 12 (administration/
comptabilité)
13 avenue du Bois - Orbec
Courriel : sivom.14290@wanacloo.fr

SERVICE JEUNESSE SPORTS ET LOISIRS - SJSJL

Place Joffre - Orbec
T. 02 31 32 04 39
Courriel : sjsl.sivom@orange.fr

POMPES FUNÈBRES ORBECQUOISES

72 rue Grande - Orbec
T. 02 31 32 83 42

VETERINAIRES ORBEC

CABINET VETERINAIRE, Bd de Beauvoir
T. 02 31 32 88 77

CHANET Christophe, 133 rue Grande
T. 02 31 31 54 24



JB express
 Dépannage soir et weekend
 Toutes intervention rapide

Plombier chauffagiste
 Aubert Jean-Baptiste
 jbexpress@outlook.fr
 St Martin de bienfaite
 14290

Tél 07 50 01 16 37



EIRL Pascal Bouteloup

- Menuiserie Bois - Pvc - Alu
- Isolation - Placoplâtre
- Charpente
- Bardage Clin
- Ossature Bois

06 20 53 39 98 / pascalbouteloup@orange.fr
 Saint Martin de Bienfaite (14290)



MENUIS

- Fenêtres
- Portes
- Agencements
- Fabrication de
- Escaliers
- Placo

mcj
 Francois Herry



*Création et
 Restauration*

- Dépannage serrure
- Reproduction de clef
- Fer forgé
- Rampes / Grilles
- Portes / Portails
- Soudures
- Toutes pièces sur mesure...

Olivier HEURTAUX
 Gérant

06 30 58 07 69

heurtaux-metal@wanadoo.fr

59, rue du commerce
 Z.I. Beausoleil
 14290 LA VESPIÈRE FRIARDEL



Avenir - Elec
 Electricité Générale